

# COMMUNE DES ESTABLES

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 22/04/2026 / Délibération N°20260422\_04b**

Date de la convocation 16/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 9

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Philippe BRUN.

Présents : 9

Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

<input checked="" type="checkbox"/>	Philippe BRUN	<input checked="" type="checkbox"/>	Delphine SOUVRAY
<input checked="" type="checkbox"/>	Laurence EXBRAYAT	<input checked="" type="checkbox"/>	Philippe MICHEL
<input checked="" type="checkbox"/>	Yves SANIAL	<input checked="" type="checkbox"/>	Dominique EYRAUD
<input checked="" type="checkbox"/>	Marine BONNEFOY	<input checked="" type="checkbox"/>	Alexis RIBES
<input checked="" type="checkbox"/>	Jérémy CHEVILLON		

M. Yves SANIAL a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Budgets primitifs 2026

Vu le CGCT et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 à L. 2343-2 Vu la loi d'orientation N° 92-125 du 6/02/92 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Après avis de la commission des finances,

Le Maire donne lecture et expose les Budgets primitifs suivants pour l'année 2026.

Les **Sections de Fonctionnement/Exploitation** s'équilibrent en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

BUDGET	Fonctionnement <sup>(1)</sup> / Exploitation <sup>(2)</sup>
COMMUNE LES ESTABLES <sup>(1)</sup>	737 282,69 €
EAU ASSAINISSEMENT LES ESTABLES <sup>(2)</sup>	129 460,82 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les Sections de Fonctionnement/d'Exploitation, y compris la répartition des subventions aux associations de droit privé telles que décrites dans le(s) budget(s) primitif(s).

La **Section d'Investissement** de chaque budget s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

33 dépenses et 27 recettes au 202422\_04ABIS-BF  
Reçu le 27/04/2026

BUDGET	Investissement
COMMUNE LES ESTABLES	2 924 997,16 €
EAU ASSAINISSEMENT LES ESTABLES	393 682,25 €

Après délibération le conseil municipal **APPROUVE** ces budgets primitifs et **AUTORISE** Le Maire à faire les opérations nécessaires.

Fait aux Estables, le 22 avril 2026.

Le Maire,  
M. Philippe BRUN

Le Secrétaire de séance,  
M. Yves SANIAL

